



Pôle Animation, Jeunesse,
Sports et Vie Associative

COMMISSION SPORTS ET JEUNESSE
Compte-rendu de la réunion du lundi 20 juin 2016 A 18H30
dans la salle de réunion Lafayette – Hôtel de Ville

ORDRE DU JOUR

1. Versement de subventions aux clubs sportifs pour la saison 2015-2016
2. Metz Plage et animations de l'été - Acceptation de participation de partenaires privés et fixation de tarifs.
3. Aides au démarrage des associations sportives pour la saison 2016/2017.
4. Organisation de la 8^{ème} édition de la manifestation Etudiant Dans Ma Ville du 26 septembre au 01 octobre 2016.
5. Attribution de bourses et de parrainages au titre de l'accompagnement à l'initiative et à l'engagement des jeunes.
6. Subventions aux associations socioéducatives.

Étaient présents, sous la présidence de : Monsieur Belkhir BELHADDAD, Adjoint au Maire :

- Monsieur Jacques TRON, Adjoint au Maire
- Madame Margaud ANTOINE-FABRY, Adjointe au Maire
- Madame Caroline AUDOUY, Conseillère Municipale
- Madame Marie RIBLET, Conseillère Municipale

Assistaient également à la Commission :

- Monsieur Thierry ROCHEL, Directeur de Pôle
- Madame Martine GAULARD, Chef du service Développement des pratiques sportives
- Madame Violette KONNE, Chef du service Jeunesse éducation populaire et vie étudiante
- Monsieur Alexis BESSE, service Jeunesse éducation populaire et vie étudiante

Étaient excusé(e)s/absent(e)s :

- Monsieur René DARBOIS, Adjoint au Maire
- Monsieur Thomas SCUDERI, Adjoint au Maire
- Monsieur Daniel PLANCHETTE, Conseiller Délégué

- Madame Marie-Anne ISLER BEGUIN, Conseillère municipale
- Madame Patricia ARNOLD, Conseillère Municipale
- Monsieur Yves WENDLING, Conseiller Municipal

Monsieur Belkhir BELHADDAD ouvre la séance à 18h30 par la proposition d'adoption du compte-rendu de la précédente commission. Celui-ci est adopté à l'unanimité.

1^{er} point : Versement de subventions aux clubs sportifs

Il est rappelé que dans le cadre du soutien financier que la Ville de Metz apporte aux associations sportives pour l'organisation ou la participation à une Coupe d'Europe et en complément de la subvention initialement attribuée au titre du fonctionnement des clubs pour la saison sportive 2015/2016, il est proposé d'accorder les subventions suivantes :

- 100 000 € à Metz Handball pour la participation de son équipe A féminine au tour principal de la Ligue des Champions après avoir atteint les huitièmes de finales. Aussi appelée C1, la Ligue des Champions est la compétition européenne de référence au cours de laquelle s'affrontent les meilleures équipes et chaque année, les champions nationaux en titre ont le privilège d'y participer. Organisée par la Fédération Européenne de Handball, cette compétition est annuelle et se compose de plusieurs tours de qualification avant d'entrer dans le tour principal et les phases finales. Le club messin accède au top 12 de la Ligue des Champions 2015/2016. En Championnat de France, l'équipe féminine obtient le 28 mai dernier son 20ème titre grâce à une victoire 29 à 27 contre Fleury dans des Arènes combles avec plus de 5 500 spectateurs.
- 35 000 € à Metz Tennis de Table pour la participation de l'équipe PRO A Dames à la Ligue des Champions. Engagées pour la troisième année consécutive en Ligue des Champions, les messines termineront première de leur poule grâce à une victoire face au club de Fénérbahcé tenant du titre, puis s'inclineront en quart de finale contre le club autrichien de Linz. Il est également proposé d'accorder 10 000 € pour le second titre obtenu consécutivement par les messines en Championnat de France grâce à un parcours tout à fait exceptionnel.
- Après une nouvelle saison exceptionnelle sur le plan des résultats sportifs (Champion de France de Triplette, vainqueur de la Coupe de France pour la cinquième année consécutive, double vainqueur en 2012 et 2013 de la Coupe d'Europe des Clubs), il est proposé d'accorder une subvention de 10 000 € au bénéfice de la Ronde Pétanque selon le détail suivant :
 - * 5 000 € pour l'organisation à Metz du 1^{er} tour de la Coupe d'Europe des Clubs du 29 au 31 juillet 2016,
 - * 5 000 € pour la participation de l'équipe A en cas de qualification aux phases finales de la Coupe d'Europe des Clubs. Le second tour sera organisé du 2 au 4 décembre prochain dans le pays qui doit encore être désigné.

En complément des subventions attribuées au titre du financement des clubs sportifs pour la saison 2015/2016 lors des précédents Conseils Municipaux et après avoir examiné les demandes présentées par différents clubs sportifs, il est proposé d'attribuer pour un montant total de 34 000 € les subventions de fonctionnement suivantes dont le détail figure ci-dessous:

- Ice Skating Show Metz 4 000 €
- ASPTT Omnisport 30 000 €
(Subvention exceptionnelle de fonctionnement pour l'entretien des installations sportives au complexe des Hauts Peupliers).

Monsieur TRON et Madame RIBLET s'interrogent sur le financement du club Ice Skating Show Metz présenté à nouveau à la Commission. Il leur semblait que ce point était résolu.

Monsieur BELHADADDAD explique qu'il convient de défendre l'intérêt général en soutenant l'ensemble des clubs de patinage comme pour la gymnastique. Dans ce dossier, il fallait sortir par le haut. Avec la rénovation de l'équipement, la ville souhaite en profiter pour accompagner l'ensemble des structures existantes. Il convient par ailleurs de donner des règles et des bases de fonctionnement pour l'ensemble des clubs pratiquant à la patinoire.

Monsieur BELHADADDAD précise également que la situation entre les deux clubs s'est apaisée et que l'on est plutôt sur la bonne voie. Un bilan sera fait très prochainement avec le gestionnaire de la patinoire et les clubs.

De plus, suite aux explications qui lui ont été fournies, Monsieur le Maire a donné son accord sur ce financement.

Monsieur TRON pense qu'il n'était pas opportun de créer un club qui intervient dans la même structure.

Madame RIBLET précise qu'Ice Skating Show Metz ne se contente pas d'exercer son activité de ballet comme prévu mais pratique également de l'initiation au patinage en concurrence avec le SG Metz.

Enfin, dans le cadre du soutien logistique ou financier que la Ville de Metz apporte aux associations sportives qui organisent des manifestations et participent ainsi à l'animation de la ville, il est proposé d'attribuer des subventions pour un montant total de 2 200 €.

Parmi ces manifestations, sont prévues :

- L'organisation par l'Amicale des Pêcheurs du Sablon d'une «Sortie Pêche pour les enfants de la Ville de Metz» qui aura lieu le 4 septembre 2016, sur les berges de la Seille. A cette occasion, les jeunes licenciés âgés de 7 à 15 ans pourront mettre en avant les techniques apprises tout au long de la saison (200 €).

- « Le Raid Saharienne Séries Metz » organisé par l'association Planet Aventure en partenariat avec Ultimate Event Organisation les 17 et 18 septembre 2016. La « Saharienne séries » est un raid multisports qui puise toute son originalité dans l'organisation d'un événement 100% féminin, il allie solidarité, partage et découverte. Cet événement se compose d'une course accessible à toutes (même aux débutantes). Par équipe de deux, elles vont durant deux jours participer à différentes épreuves (Course, Canoë, VTT, Trail, tir à l'arc etc.). Quatre-vingt équipes sont attendues sur cet événement et Metz fait partie des cinq Villes françaises sélectionnées pour organiser ce rassemblement sportif solidaire et social. Il est proposé au Conseil Municipal d'accorder une subvention totale de 2 000 €, dont 1 000 € financés par le Pôle Politique de la Ville Cohésion territoriale et Insertion dans le cadre de son projet en faveur de l'égalité et de lutte contre les discriminations.

La Commission se prononce en faveur de ces propositions.

Proposition de rapporteur : Monsieur Belkhir BELHADADDAD

2^e point : Metz Plage et animations de l'été - Acceptation de participation de partenaires privés et fixation de tarifs.

Depuis 2008, il est rappelé que la ville de Metz a décidé d'offrir aux messins et notamment à ceux qui ne partent pas en vacances un espace de détente aménagé sur le plan d'eau en période estivale. La 9^{ème} édition de Metz Plage se déroulera du 23 juillet au 15 août tous les jours de 11h à 20h en accès gratuit et proposera aux plagistes de nombreuses activités. Metz Plage, qui est devenu l'événement incontournable de l'été messin, devrait accueillir cette année le millionième visiteur.

Pour dynamiser le site, la scénographie élaborée cette année propose de mettre les activités nautiques à l'honneur en installant la plateforme aqua-ludique à l'entrée alors que le bassin de baignade retrouvera des dimensions plus grandes pour la satisfaction de tous.

Comme en 2015, Metz Plage s'exportera en ville puisque deux concerts "Metz Plage Live", qui se déroulent tous les vendredis soir et permettent de découvrir et de mettre à l'honneur les talents musicaux locaux, auront lieu dans des établissements en ville.

Les animations incontournables et permanentes sur Metz Plage allieront à nouveau le sport avec les terrains de beach soccer, de beach volley ou de badminton, le loisir avec les structures gonflables, le bac à sable ou encore les ludothèques mais aussi la culture avec les bibliothèques-médiathèques municipales. L'action d'HAGANIS pour assurer une sensibilisation à l'environnement, thème développé à Metz Plage dès le démarrage de l'opération, sera renforcée cette année par une animation proposée par les services municipaux centrée autour des éco-gestes.

Pour pouvoir offrir des animations nouvelles et variées à chaque édition, un appel à projet est lancé depuis quelques années pour donner la possibilité aux associations de présenter leurs activités lors de séances d'initiation et de démonstrations. L'attractivité et la notoriété de l'opération permet de rassembler cette année encore 35 associations autour de ce projet et de proposer près de 25 disciplines sportives et d'une trentaine d'activités ludiques et culturelles en complément de l'offre permanente d'animation.

Parmi les nouveautés on peut en citer notamment le rugby, le footgolf ou encore l'aquathlon pour ce qui est du sport. Sur le plan culturel Metz Plage accueillera le club Unesco pour sensibiliser les plagistes de manière ludique aux fondements et à la construction de l'Union Européenne, ou encore le Labo des Histoires avec des interventions centrées sur l'écriture de comptines, la création de bandes-dessinées ou encore la confection d'un carnet d'exploration autour de l'Aqua-Graouilly.

Pour favoriser la pratique des transports doux, le parc à vélo offrant du gardiennage et aussi du prêt gratuit de vélo sera cette année encore renouvelé.

Depuis la création de Metz Plage, la consommation de tabac est interdite sur le site. Pour conforter cette volonté, la ville a obtenu auprès de la Ligue contre le cancer, le label "Plage sans tabac".

Enfin, un label "Développement durable, le sport s'engage" obtenu en 2015 devrait cette année encore couronner les actions déjà entreprises par la ville à Metz Plage qui portent sur les actions pour favoriser les transports doux, l'Eco-attitude, la mise en place du tri des déchets sur le site. Des actions en faveur de l'Association "Vivre avec le SED" ou encore l'Association des chiens guides du Grand Est seront également menées.

A l'instar des autres années, de nombreux services municipaux se sont mobilisés pour faire de cette opération l'événement phare de l'été et offrir à tous les messins un lieu de détente dépaysant et convivial.

Le CMSEA (Comité Mosellan de Sauvegarde de l'Enfance, de l'Adolescence et des Adultes) et la PJJ (Protection Judiciaire de la Jeunesse) qui participent depuis quelques années au montage et au démontage de Metz Plage, interviendront également lors de cette édition dans le cadre de la préparation de l'événement. Ainsi, les jeunes issus de ces institutions encadrés par des agents municipaux procéderont à la remise en peinture des chalets.

Le budget global alloué par la Ville à l'opération s'élève à 255 000 €.

Il est à noter que malgré le contexte économique, les partenaires traditionnels de Metz Plage continuent de soutenir l'opération et que de nouveaux partenaires nous ont rejoints. La place de ces partenariats (financiers et en valorisation), dont la liste figure en annexe, est primordiale dans les animations de l'été.

Il est proposé à la Commission d'accepter ces dons représentant un montant de 77 500 € s'agissant des apports financiers, auxquels s'ajoutent des prestations valorisées à hauteur de 237 590 €, soit un total de 315 090 €.

En ce qui concerne la prestation buvette et petite restauration, les droits de place restent fixés à 1 000 € pour une présence pendant toute la durée de Metz Plage, et à 600 € s'agissant de la vente de crêpes, gaufres, churros, friandises et granitas.

Enfin, Urbis Park poursuit son partenariat avec la ville en proposant à nouveau, aux visiteurs qui fréquentent Metz Plage, un forfait parking à 2 € quelle que soit la durée journalière du stationnement dans le parking souterrain REPUBLIQUE.

La Commission se prononce en faveur de ces propositions.

Proposition de rapporteur : Madame Margaux ANTOINE-FABRY

3^e point : Aides au démarrage des associations sportives pour la saison 2016/2017.

Depuis quatre ans, la Ville de Metz met en place un système d'aide au démarrage de la saison sportive visant à permettre aux clubs bénéficiaires de faire face à des besoins de trésorerie importants au moment du lancement de la nouvelle saison liés notamment à leurs

engagements dans différentes compétitions. Ce dispositif prévoit pour les associations participant aux divers championnats et/ou bénéficiant d'une subvention annuelle d'un montant minimum de 15 000 €, l'attribution d'une aide financière versée dès le mois de septembre. Le montant final de la subvention attribuée au titre de la saison sportive 2016-2017 sera déterminé après l'examen des demandes présentées par les associations sportives et validé par le Conseil Municipal en décembre 2016. Par la mise en place de cette initiative, la Ville marque ainsi sa volonté d'accompagner les clubs de manière concrète et efficace en opérant une meilleure répartition du versement des subventions qui permet aux associations sportives de conserver une situation financière plus saine en début de saison.

Il est proposé d'accorder au bénéfice des 24 associations sportives mentionnées ci-dessous, une aide au démarrage pour la saison sportive 2016-2017 représentant pour chaque club 18 % de la subvention annuelle de fonctionnement attribuée par la Ville en 2016. Le montant total des subventions versées s'élève à 245 900 € dont la répartition figure ci-dessous :

- Amicale du Personnel Municipal – Section Foot	6 600 €
- AS Grange-aux-Bois	1 500 €
- AS Pouilly Metz Volley Ball	8 500 €
- ASPTT Tennis	7 200 €
- ASPTT Metz Omnisport	10 200 €
(au titre des frais de fonctionnement du Complexe des Hauts Peupliers)	
- Athlétisme Metz Métropole	15 200 €
- Club d'Echecs Metz Fischer	4 200 €
- Club Omnisport de Bellecroix	2 900 €
- Comité de Gestion des Centres Sociaux de Metz-Borny	6 700 €
(au titre de l'Ecole des Sports)	
- Entente Sportive Messine	3 000 €
- Football Club de Metz Devant les Ponts	3 400 €
- Hockey Club de Metz	5 100 €
- Kayak Club de Metz	3 900 €
- Metz Basket Club	12 000 €
- Metz Handball	75 000 €
- Metz Tennis de Table	18 600 €
- Metz Triathlon	5 300 €
- Renaissance Sportive de Magny	6 800 €
- Rugby Club de Metz	12 200 €
- Société de Natation de Metz	8 400 €
- Société des Régates Messines	6 700 €
- Sport de Glace	7 700 €
- Union Lorraine de Plantières	2 200 €
- Union Sainte Marie Metz Basket	12 600 €

La Commission se prononce en faveur de ces propositions.

Proposition de rapporteur : Monsieur Belkhir BELHADDAD

4^e point : Organisation de la 8^{ème} édition de la manifestation Etudiant Dans Ma Ville du 26 septembre au 01 octobre 2016.

Madame SEGHIR présente la 8^e édition de la manifestation qui se déroulera du 26 septembre au 1^{er} octobre 2016, en partenariat avec les associations étudiantes messines, le Conseil Régional, Metz Métropole et l'Université de Lorraine. Etudiant dans ma Ville favorise l'ancrage territorial de tous les nouveaux étudiants, crée des temps de rencontre avec les messins et rend les jeunes acteurs de la cité. Outre les événements traditionnels de la manifestation reconduits, et notamment les actions de solidarité, Violette KONNE expose le pré-programme et souligne les nouveautés comme l'After qui se déroulera à TCRM-Blida.

Le budget prévisionnel de l'évènement s'élève à 39 725 €, dont 19 550 € de subventions aux associations. Le Conseil Régional et Metz Métropole participent au financement de l'opération.

Il est proposé à la Commission de se prononcer quant à l'octroi des subventions.

La Commission se prononce en faveur de ces propositions.

Proposition de rapporteur : Madame Nadia SEGHIR

5^e point : Attribution de bourses et de parrainages au titre de l'accompagnement à l'initiative et à l'engagement des jeunes.

Madame ANTOINE-FABRY introduit la discussion en précisant que 5 projets sont proposés à l'avis de la Commission pour un montant total de 7 000 €.

Le premier projet est l'organisation du premier festival de la Jeunesse en Moselle, Canap', le 22 juin 2016 à TCRM-Blida. Co-construit par les volontaires en Service Civique de la Ville de Metz et le CRI-BIJ, il vise à promouvoir l'engagement et l'initiative et à valoriser les nouveaux acteurs du territoire. Le budget global s'élève à 46 910 €. Il est proposé l'attribution d'un parrainage de 2 000 €.

Le deuxième projet est celui de l'organisation d'une manifestation musicale à l'occasion de la sortie du premier album enregistré dans des conditions professionnelles par la formation Ksos Pie Kant. D'un montant total de 8 200 €, il est proposé la prise en charge de la bourse d'une valeur de 1 000 €.

Le troisième projet, Java, consiste en l'édition d'un ouvrage en quatre volumes monographiques portant sur la danse et les arts vivants en général. Le coût estimé de l'action s'élève à 38 410 €. Il est proposé la prise en charge de la bourse pour un montant de 1 000 €.

Le quatrième projet, Leko Homes, est celui d'un jeune entrepreneur messin qui a décidé de créer son activité dans le domaine de l'architecture durable et la construction écologique. Le montant total des investissements de départ s'élève à 59 858 €. Il est proposé l'attribution d'un parrainage de 2 000 €.

Enfin, le cinquième projet voit la naissance de l'association l'Espérance dont l'objet est la diffusion et la promotion des pédagogies alternatives sur le territoire messin, et plus particulièrement auprès des publics qui en sont le plus éloignés. Le budget prévisionnel de l'action est de 13 180 €. Il est proposé l'attribution d'un parrainage de 1 000 €.

L'ensemble de ces projets ne pourront être soutenus qu'à la condition d'être lauréats du jury départemental du 22 juin 2016.

Madame AUDOUY souligne plus particulièrement la pertinence du projet permettant l'accès au plus grand nombre aux pédagogies alternatives.

La Commission se prononce en faveur de ces propositions.

Proposition de rapporteur : Madame Margaud ANTOINE-FABRY

6^e point : Subventions aux associations socioéducatives

Madame ANTOINE-FABRY INDIQUE qu'il est proposé d'attribuer des subventions à des associations socioéducatives pour un montant de 10 500 €, au titre de leur action au cours de l'été dans les quartiers et au bénéfice des jeunes publics.

L'ADACS se voit attribuer 2 000 € pour l'organisation de la fête de quartier de Bellecroix, le 4 septembre 2016.

L'association Zikamine bénéficie d'une subvention de 8 500 € en vue de l'organisation des concerts "jeunes talents" estivaux et notamment sur Metz-Plage, ainsi que pour la mise en œuvre de l'édition 2016 du festival Zikametz for Kids, les 5 et 6 octobre 2016.

La Commission se prononce en faveur de ces propositions.

Proposition de rapporteur : Madame Margaud ANTOINE-FABRY

Points divers

Madame ANTOINE-FABRY rappelle deux dates importantes à venir : le festival Canap' du 22 juin et la pose de la première pierre de l'Agora Patrotte le 8 juillet.

Monsieur BELHADDAD rend hommage à Monsieur ROCHEL et le remercie de sa collaboration au nom de tous les membres de la Commission des sports.

Monsieur ROCHEL remercie Monsieur BELHADDAD et aussi les membres de la commission. Il souligne l'importance de cette Commission qui statue sur les dossiers relatifs à la Jeunesse et aux Sports. Monsieur ROCHEL précise également que ce sont les services qui préparent avec soin l'ensemble des dossiers présentés et les remercient pour le travail accompli depuis plusieurs années.

Aucun autre point n'étant soulevé, Monsieur Belkhir BELHADDAD clôt la séance à 20h.

Le Président
De la Commission

Belkhir BELHADDAD